



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



## CHÔMAGE CONTENU

En atteignant 9,6 %, le taux de chômage de la branche est relativement peu élevé. Il est cependant proche de celui du secteur (10,0 %).

## Taux de chômage annuel

			Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	4 749	6 774	47 460
Salariés sans période de chômage	44 596	61 249	414 141
Effectif total	49 345	68 023	461 601
Taux de chômage annuel (%)	9,6	10,0	10,3

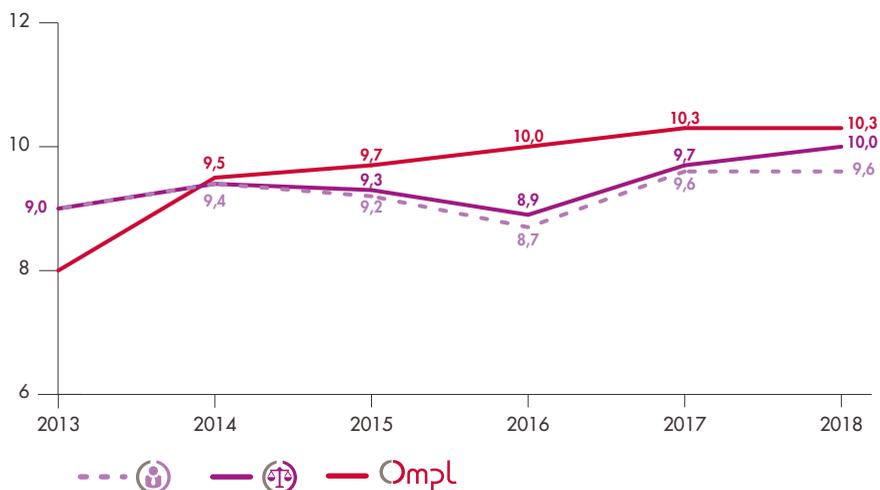
Source : Insee, DADS 2018.



**Taux de chômage global annuel** = 
$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.

## Évolution du taux de chômage annuel (%)



Source : Insee, DADS 2013-2018.



## HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage de la branche a progressé de 0,6 point.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Cabinets d'avocats

**TAUX DIFFÉRENTS SELON LE GENRE**

Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes (+ 2,4 points).

Le différentiel de taux est similaire au sein du secteur.

**Taux de chômage annuel par genre (%)**

Genre			Ompl
Femmes	10,1	10,4	10,5
Hommes	7,7	8,6	9,4
Ensemble	9,6	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

**BAISSE AVEC L'ÂGE**

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (10,7 %).

**Taux de chômage annuel par tranche d'âge (%)**

Tranches d'âge			Ompl
< 35 ans	10,7	11,9	13,1
35-49 ans	7,9	7,9	8,6
50 ans et +	5,5	5,3	5,5
Ensemble	9,6	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

**DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE**

Au sein de la branche, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers (14,2 %).

En revanche les cadres ont un taux de chômage moindre (5,6 %).

**Taux de chômage annuel par catégorie sociale (%)**

Catégories sociales			Ompl
Cadres	5,6	6,1	9,3
Professions intermédiaires	9,0	8,7	7,9
Employés	11,3	11,3	12,3
Ouvriers	14,2	15,3	13,0
Ensemble	9,6	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

**TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL**

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage moins important à ceux qui travaillent à temps partiel (- 5,9 points).

**Taux de chômage annuel par durée du temps de travail (%)**

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	8,3	9,0	9,6
Temps partiel	14,2	13,7	11,9
Ensemble	9,6	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les DOM (16,1 %) et le taux le plus bas est atteint pour l'Île-de-France (7,6 %).

### Taux de chômage annuel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	9,8	10,2	10,3
Bourgogne-Franche-Comté	11,8	12,5	9,5
Bretagne	10,3	9,9	11,1
Centre-Val de Loire	10,3	10,0	8,9
Corse	10,9	9,9	10,8
DOM	16,1	12,4	12,4
Grand Est	10,4	10,1	8,7
Hauts-de-France	10,2	11,2	9,4
Île-de-France	7,6	8,2	10,0
Normandie	10,5	9,9	9,1
Nouvelle-Aquitaine	11,3	11,5	10,9
Occitanie	13,4	12,8	11,5
Pays de la Loire	10,7	10,4	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,3	11,7	11,4
Ensemble	9,6	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.